

RÉGIE NATIONALE DES USINES

RENAULT92109 Boulogne Billancourt
téléphone Paris (1) 603 13 13 +adresse télégraph renofer Paris
télèx Paris 20094 Boulogne 26088
reg. du commerce Paris 55 b 8620
n° d'entreprise 261 92012 9001Note Technique
Technical Note
Technische Note
Teknisk MeddelelseNota Técnica
Nota Técnica
Teknisk Note
Technische Mededeling**N.T. 609**

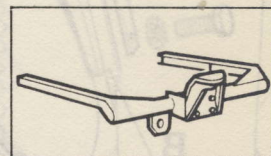
JUIN 1973

EDITION FRANÇAISE

R.1300 - R.1302

R.1312 - R.1313

R.1322 - R.1323

**TRACTION DE CARAVANE**

(Annule et remplace la N.T. 572)

OPERATIONS CODIFIEES

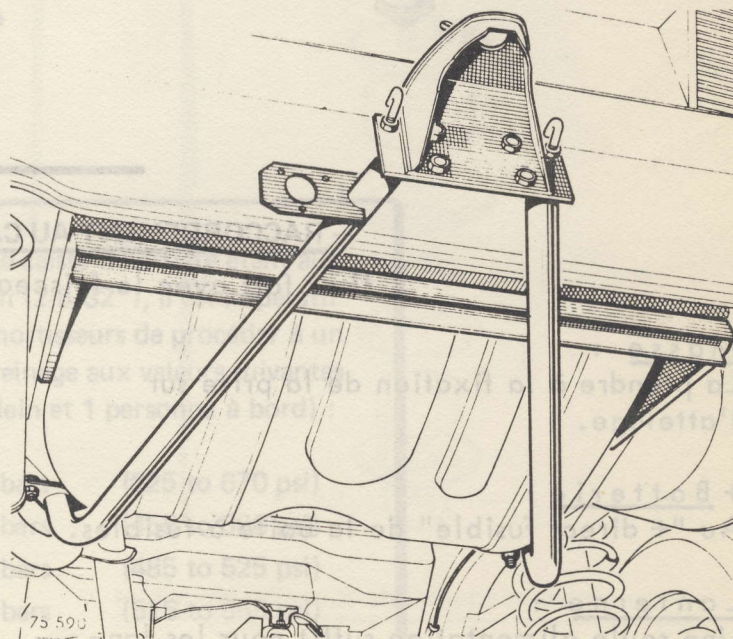
N° 99 510 temps : 1,5 heure Pose d'un dispositif d'attelage, y compris branchement du câblage.	N° 51 240 temps : 1,3 heure Remplacement de 2 amortisseurs arrière.	N° 58 170 temps : 0,8 heure Contrôle et réglage du limiteur.
--	---	--

Nous vous donnons, ci-après, la méthode de montage :

- d'un dispositif d'attelage.
- d'amortisseurs arrière à ressort compensateur, uniquement pour véhicules Bonnes routes. Leur montage nécessite impérativement le réglage du limiteur de freinage (voir page 3).

I - MONTAGE D'UN DISPOSITIF D'ATTELAGE

Il est vendu par le M.P.R. sous le numéro 77 00 550 845.



Sce. 04.22

F.A.D.Dk.E.It.N.NL. ♦ ♦

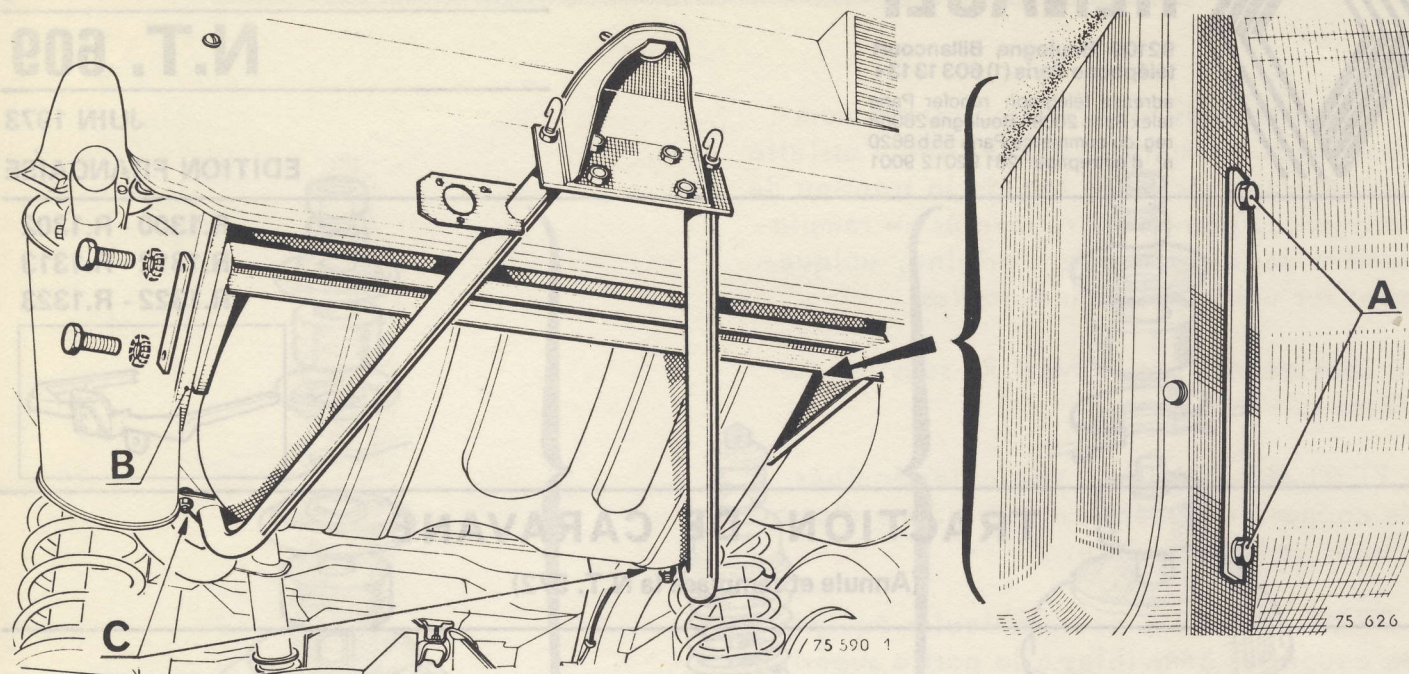
77 01 436 659

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

Dessins originaux exécutés par la Régie Nationale des Usines Renault SERTA.

Printed in France by Servant-Crouzet

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1973



Déposer les crochets d'arrimage:
Ils ne seront pas remontés.

Pour le crochet côté gauche, il est nécessaire de casser les 2 boulons de fixation, ces derniers ne passant pas entre le longeronnet et le réservoir à carburant (ceci évite la dépose du réservoir).

Mettre l'attelage en position et le fixer sur les longeronnets aux emplacements prévus d'origine :

- en (A) dans le logement de roue de secours, pour le côté droit.
- en (B) sur le longeronnet, pour le côté gauche.

Contrepercer les trous (C) à la liaison longeronnets-traverse de réservoir et fixer l'attelage.

— RACCORDEMENT AU CABLAGE VOITURE —

Il se fait avec le faisceau n° 77 01 391 627

Masse :

La prendre à la fixation de la prise sur l'attelage.

+ Batterie :

Au "+ direct fusible" de la boîte à fusibles.

Lanterne :

Une seule alimentation suffit pour les lanternes de remorque. Se brancher à l'alimentation de la lanterne arrière gauche du véhicule tracteur.

Stop :

Une seule alimentation suffit pour les stop de remorque. Se brancher à l'alimentation du stop arrière gauche du véhicule tracteur.

Indicateur de direction :

Prendre l'alimentation correspondant aux côtés droit et gauche à chaque indicateur de direction arrière.

II - MONTAGE D'AMORTISSEURS ARRIERE A RESSORT COMPENSATEUR

Des amortisseurs arrière avec ressort compensateur, permettant d'améliorer l'assiette des véhicules précités lors de la traction de caravanes, peuvent être montés en remplacement des amortisseurs d'origine, uniquement sur véhicules Bonnes routes.

Ils sont vendus par le M.P.R. sous les numéros suivants :

- 77 01 400 384, pour véhicules équipés de coupelles soudées sur la colonne d'amortisseur et l'axe arrière.

- 77 01 400 383 *, pour véhicules équipés de coupelles amovibles à la partie supérieure et à la partie inférieure de l'amortisseur.

* Pour les véhicules équipés de coupelles soudées sur la colonne d'amortisseur et de coupelles amovibles sur l'axe, il y a lieu de récupérer les coupelles et les tampons caoutchouc d'origine pour la partie supérieure.

Leur montage s'effectue de la même manière que pour un amortisseur classique (voir page 4 pour le sens de montage des coupelles et des tampons caoutchouc).

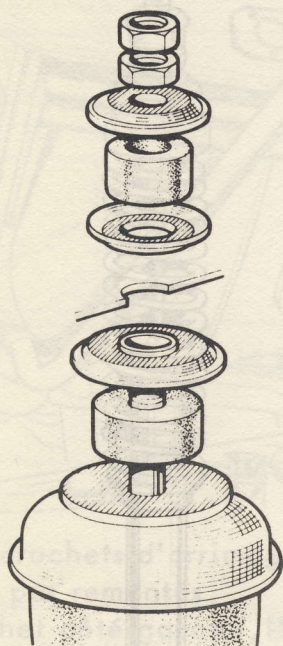


76364

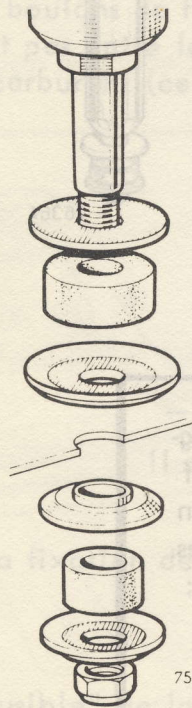
Cependant, la hauteur de caisse à l'arrière étant augmentée d'environ 55 mm (2-5/32"), il est impératif après montage de ces amortisseurs de procéder à un réglage du limiteur de freinage aux valeurs suivantes (réservoir à carburant plein et 1 personne à bord) :

R.1300	44 à 47 bars	(625 to 670 psi)
R.1302	32 à 35 bars	(455 to 500 psi)
R.1312	34 à 37 bars	(485 to 525 psi)
R.1322	36 à 39 bars	(515 to 555 psi)
R.1313	37 à 40 bars	(525 to 565 psi)
R.1323	39 à 42 bars	(555 to 600 psi)

SENS DE MONTAGE DES COUPELLES ET DES TAMPONS CAOUTCHOUC



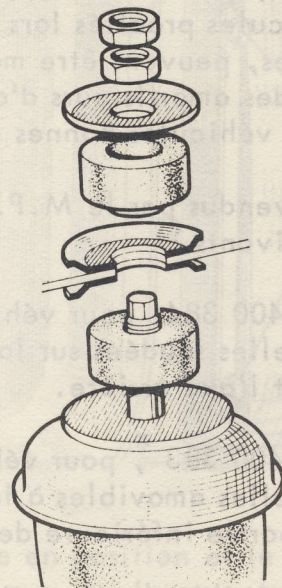
75 895 . A



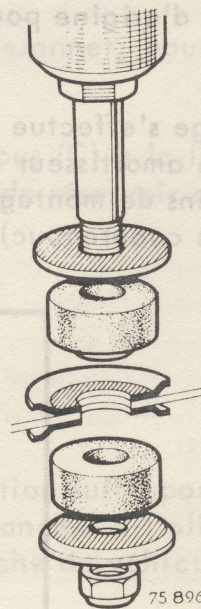
75 895 . B



76364



75 896 . A



75 896 . B

Pour véhicules équipés de coupelles amovibles

Pour véhicules équipés de coupelles soudées